

Ouverture de la pêche à la truite



Ouverture de la pêche à la truite

À vos moulinets

Samedi 14 mars, à Saint-Clar, et ce, malgré les conditions climatiques, la société de pêche met tout en œuvre afin de réaliser la prochaine ouverture de la pêche à la truite qui plaît à de nombreux amateurs. Pour ceux là, les lâchers de truites seront effectués au lac de la base de loisirs de Saint-Clar et sur l'Auroue selon les niveaux des eaux. À savoir, le lac de la base de loisirs de Saint-Clar est réservé uniquement aux adhérents de la société de pêche de Saint-Clar. Pour la petite histoire, sachez qu'en mars les écarts de température entre la nuit et la journée peuvent être considérables, et les truites n'auront pas le même comportement à 8 h du matin ou à 13 h. Et, il est important de rappeler que l'essentiel à la pêche est de prendre du plaisir dans le respect de la nature et des poissons

Excellente ouverture à tous ! Les permis de pêche sont en vente, au bureau de tabac/presse de Saint-Clar et Miradoux.



Les truites vont frétiller au fil de l'eau